

## **RYTHMES SCOLAIRES (2013)**

Le monde éducatif et les parents d'élèves de la ville de Pantin ont été consultés, en février/mars 2013, sur la réforme des rythmes scolaires initiée par le gouvernement. Avec un taux de participation de 21,77% (878 réponses sur 4033 envois), les parents pantinois se sont fortement mobilisés et ont majoritairement choisi une application de la réforme pour la rentrée 2014. Le mercredi matin comme 1/2 journée supplémentaire et un début des classes à 9h sont les deux options d'organisation qui ont été retenues.

## **RÉSULTATS DE LA CONSULTATION - FÉVRIER/MARS 2013**

### **1. Quelle journée-type souhaitez-vous pour votre enfant ?**

classe de 8h30 à 15h45 (option 1) > 44,37% (355 voix)

classe de 9h à 16h15 (option 2) > 55,62% (445 voix)

### **2. La demi-journée de classe supplémentaire, préférez-vous qu'elle ait lieu le :**

mercredi matin > 90,12 % (739 voix)

samedi matin > 9,88% (81 voix)

### **3. Souhaitez-vous la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès :**

septembre 2013 > 40,90% (346 voix)

septembre 2014 > 59,10% (500 voix)

## **LA VILLE DE PANTIN S'ENGAGE**

**La réforme des rythmes scolaires apporte 2 changements majeurs :** une semaine de classe de 4 jours 1/2 et un temps de présence en cours réduit les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour accompagner cette réforme, la ville a fait le choix de revoir en profondeur l'organisation des temps périscolaires pour permettre le meilleur équilibre entre rythme de l'enfant et agenda des parents.

### **La ville s'engage à maintenir :**

- > l'accueil du matin et l'accueil du soir assurés par les animateurs des centres de loisirs les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- > l'étude surveillée assurée par les enseignants
- > les tarifs actuels malgré des temps d'encadrement supplémentaires pour :
  - l'accueil du matin et du soir
  - l'étude surveillée
  - la cantine
  - les activités périscolaires (centre de loisirs, école municipale d'initiation sportive, conservatoire à rayonnement départemental)

La mise en oeuvre de la réforme pour un lancement en 2014 permettra à l'ensemble des parties prenantes (monde éducatif, parents, municipalité) de travailler sereinement à l'élaboration du contenu de ce projet.

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :  
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30